Conservatoires d'espaces naturels

Espèces exotiques envahissantes
Groupe de travail Bassin Loire-Bretagne

Réunion

Groupe de travail EEE du bassin Loire-Bretagne

Visioconférence, du 1er et du 10 juin 2021

Compte-rendu

Dans le cadre du :

PLAN LOIRE Grandeur Nature

Avec le soutien de :

agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public de l'État
agence.eau-loire-bretagne.fr

L'EUROPE s'engage sur le bassin de la Loire avec le FEDER

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional

Participants

Les conditions sanitaires n'ayant pas permis de réunir le groupe de travail en physique il a été choisi en concertation avec les membres du groupe de travail, d'organiser deux demi-journées par visioconférence. Ce format, plus facile à suivre, a permis de faciliter la participation d'un maximum d'acteurs dans un intervalle court. Ces demi-journées ont porté sur deux axes différents mais complémentaires de notre réseau : le partage d'expérience et la production d'outils.

Présents le 1er juin 2021 (21 participants) :

Alan Meheust (FCEN), Amadine Ribreau (ARBNA), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne), Arnaud Albert (OFB), Audrey Trochet (SHF), Charlotte Bouin (Cen Normandie), Florence Baleydier (DDT 42), Florence Thinzilal (FMA), Isabelle Laroche (Région Nouvelle-Aquitaine), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Justine Celis (CEN Pays de Loire), Lucien Maman (Expert indépendant), Madeleine Freudenreich (UICN France), Mireille BOYER (Aquabio), Nicolas Pipet (Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre niortaise), Nina Richard (Université de Tours), Olivier Audras (Fredon Bretagne), Olivier Brousseau (Région Nouvelle Aquitaine), Ségolène Faust (DREAL Centre-Val-de-Loire), Sylvie Varray (FCEN), Agnès Raysséguier (FCEN).

Présents le 10 juin 2021 (17 participants) :

Alan Meheust (FCEN), Amadine Ribreau (ARBNA), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne), Arnaud Albert (OFB), Audrey Trochet (SHF), Aurore Coignet (PNRB), Chahrazed BELDJILALI (Région Centre-Val de Loire), Charlotte Bouin (Cen Normandie), Florence Baleydier (DDT 42), Florence Thinzilal (FMA), Isabelle Laroche (Région Nouvelle-Aquitaine), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Mireille BOYER (Aquabio), Quentin Ragache (CBNMC), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Véronique Barthélemy (DREAL NA), Agnès Raysséguier (FCEN).

L'ensemble des comptes-rendus des précédentes réunions du groupe de travail est accessible sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : centrederessources-loirenature.com

ORDRE DU JOUR

1er juin 2021

QUESTIONS TECHNIQUES, RÉFLEXIONS

- Utilisation du sel de déneigement pour éliminer les EEE en bord de route
- Gestion de la Renouée du Japon par écrasement
- Les EEE ont des impacts reconnus sur l'économie, l'environnement, la santé mais qu'en est-il de l'impact sur le paysage ?

ACTUALITES DU BASSIN

Objectifs de la réunion du 1er juin 2021 :

- Echanger sur des questions concrètes de terrain, des réflexions partagées

Le diaporama de cette réunion est disponible en annexe.

QUESTIONS TECHNIQUES, RÉFLEXIONS

Utilisation du sel de déneigement pour éliminer les EEE en bord de route (Mireille BOYER, Aquabio)

Une sélection de photo issue de la présentation est disponible en annexe

Exposé d'une expérience menée à titre expérimental : avec le recours au sel de déneigement pour éliminer la Renouée du Japon. Technique utilisée depuis 4 ans en Savoie, une dizaine de sites ont été traités, la plupart du temps sur les talus routiers. Le principe est le suivant :

- Les tiges sont coupées au préalable ;
- Application d'une couche de 2 cm de sel à base de potassium ;
- Pose d'un géotextile. Ce dernier a pour but d'éviter la dissolution et lessivage du sel, il peut aussi protéger le site et joue un rôle esthétique ;
- Le géotextile est ensuite retiré au bout de quelques mois.

L'effet du sel est très important, il a « grillé » toute la végétation. Quelques repousses de Renouée apparaissent au bout de quelques semaines, surtout sur le pourtour du site, qui peuvent être gérées manuellement. D'autres plantes recolonisent le milieu, notamment des graminées. L'efficacité à moyen terme reste à évaluer.

Problématique : le sel n'est pas autorisé et l'impact de la technique sur le sol n'a pas été étudié. Des Robiniers à proximité du site traité ont été touchés *via* leurs racines. Les espèces qui recolonisent le milieu doivent également être surveillées.

Discussion

- Le sel est un herbicide qui n'est pas autorisé actuellement sauf dans le cadre d'expérimentations soumises à dérogation (comme sur le Baccharis). Son utilisation s'apparente à celle d'autres herbicides chimiques, bien qu'il ne présente pas la même toxicité pour l'environnement. Il convient de se poser la question de l'impact sur les nappes phréatiques et les milieux humides adjacents. Cette technique pourrait cependant être une solution supplémentaire pour gérer ces espèces.

- L'utilisation de ce type de technique doit être bien encadrée. Les enjeux environnementaux sont nombreux, le cadre réglementaire est strict et l'application doit être maitrisée. Il faut rester vigilant à ce que des essais sauvages ne se développent pas pour éviter les impacts négatifs non maitrisés sur l'environnement et les risques pour les personnes. Les administration compétentes (OFB par exemple) doivent être informées, cela peut permettre la mise en place d'un accompagnement.

- Ces techniques doivent dans l'idéal être expérimentées dans un cadre scientifique, avec des protocoles concertés. De la même manière les CCTP relatifs à leur utilisation devraient être examinés et soumis à validation.

- Un article de synthèse de la situation et de ces techniques pourrait être rédigé pour le Centre de ressources national et une note de synthèse produite par les acteurs concernés.

- D'autres techniques de lutte chimique contre les EEE sont expérimentées (ou l'ont été) : Le chlore sur le Xénope lisse, le vinaigre blanc, l'huile essentielle d'ail sur le faux indigo, le Robinier et l'Ailanthe ou encore l'huile essentielle de cèdre.

Gestion de la Renouée du Japon par écrasement (Olivier Audras, Fredon Bretagne)

Exposé d'une technique de gestion de la Renouée du Japon, de la même manière que l'on gère la fougère-aigle, avec une technique consistant à briser les tiges à la base ou à plusieurs hauteurs, afin d'épuiser les réserves de la plante en limitant théoriquement les reprises.

Discussions

- Cette méthode de lutte est testée régulièrement par des acteurs différents, par exemple dans le Limousin, en Normandie, en Loire-Atlantique en bords de route ou en Bretagne sur le bassin de la Rance avec des expérimentations anciennes et de longue durée. Les retours d'expérience sont contrastés, mais ne montrent pas une efficacité exceptionnelle de cette méthode. Celle-ci est certes facile à mettre en œuvre, mais l'effet ne semble pas différent de la fauche, et la pression à maintenir sur les sites est importante. Cette technique ne mène pas à l'éradication locale de l'espèce.

- Une synthèse bibliographique sur ce sujet serait nécessaire pour résumer et analyser ces expérimentations, notamment avec les études menées par les équipes de Grenoble.

- Cette technique à cependant l'avantage de ne pas produire de déchets végétaux.

Les EEE ont des impacts reconnus sur l'économie, l'environnement, la santé mais qu'en est-il de l'impact sur le paysage ? (Olivier Audras, Fredon Bretagne)

Il serait intéressant d'étudier la problématique paysagère en bassin Loire-Bretagne. Les paysages remarquables, des bords de Loire, des zones Humides, du littoral, sont menacés par exemple par la Jussie, ou le Baccharis dans les marais côtiers. L'herbe de la pampa pousse également aux abords du port de commerce de Brest et alentours. Cet envahissement est préoccupant. Le GT EEE Loire-Bretagne pourrait-il s'intéresser au thème des EEE et du paysage ?

Discussion

- Ce sujet, ainsi formulé est nouveau au sein du GT, mais parler des impacts paysagers et la banalisation de nos paysages est indispensable. En ramenant cette question de l'interaction entre paysage et plan Loire, le classement d'un segment de la Loire au Patrimoine mondial de l'Unesco, pourrait renforcer l'approche sur le lit de la Loire et au-delà. Des pistes seront à étudier avec le nouveau plan Loire, mais

les questions de paysage sont généralement traitées dans le cadre du patrimoine et non de la biodiversité avec des financements différents.

- Des actions sont déjà en place pour protéger certains paysages, notamment pour le tourisme. Il est cependant difficile de trouver des financements pour cet objectif. Le levier du « 1% paysage et développement » est envisageable, tout comme les chartes Paysagères et les démarches dans le cadre de Natura 2000, des PNR, etc. La mission Val-de-Loire est aussi un partenaire potentiel. L'éducation à l'environnement peut aussi être un vecteur de bonnes pratiques sur le long terme.

Difficultés à trouver des financements pour la gestion d'EEE à la fois sur les domaines publics et privés (Justine Celis, CEN Pays de loire)

Les gestionnaires rencontrent régulièrement des problèmes de financement pour la gestion d'un foyer de faux Indigo, au sud-ouest d'Angers, en bord de Loire et sur des domaines publics et privés contigus. Les acteurs se questionnent sur le financement à mobiliser dans ce type de situation.

Discussion

- Les chantiers bénévoles peuvent être une solution. Leur coût est moindre mais ne peut pas être ignoré, et il est difficile de le faire financer, car les actions s'apparentent à de l'entretien. Une opération de sensibilisation du public en parallèle peut permettre de contourner ce problème. Une note technique pour la mise en place de ces chantiers, issue des travaux de ces dernières années sera rédigée par la FCEN dans les prochains mois.
- Les collectivités territoriales concernées peuvent participer aux financements, malheureusement de nombreux financeurs ne souhaitent plus intervenir sur le privé, même dans le cadre de Déclaration d'interet général (DIG) pour la gestion des bassins versants par exemple.
- Les paiements pour service environnementaux (PSE) ont aussi été évoqués, mais sans approfondir.

ACTUALITÉS DE BASSIN (ALAN MEHEUST - FCEN)

Le diaporama de cette présentation est disponible en annexe

Plaquette bilan Stratégie de gestion EEE « Pour connaitre et agir dans le bassin de la Loire »

Cette publication a été livrée en 500 exemplaires, mi-mai. Destinée aux partenaires, financeurs, gestionnaires et membres du GT, elle sera diffusée dans les différentes journées organisées par la FCEN et envoyée aux coordinations territoriales et aux destinataire habituels des publications de notre réseau.

Guide d'identification EEE

Guide d'identification EEE sera réédité en 2021 avec 4 nouvelles fiches :

- *Asclepias syriaca* L., 1753
- *Gunnera tinctoria* (Molina) Mirb., 1805
- *Pterocarya fraxinifolia* (Poir.) Spach, 1834
- *Helianthus tuberosus* L., 1753

ORDRE DU JOUR

10 juin 2021

DOCUMENTS EN COURS D'ELABORATION

- Note sur les financements d'urgence de gestion des EEE
- Infographie sur le protocole d'alerte de bassin

PROJET DE GT « FAUNES AQUATIQUES EXOTIQUE ENVAHISSANTE »

Objectifs de la demi-journée :

- Discuter, débattre des documents en cours de rédaction et du projet de GT Faune aquatique

Le diaporama de cette présentation est disponible en annexe

DOCUMENTS EN COURS D'ÉLABORATION

Note sur les financements d'urgence de gestion des EEE

La rédaction d'une Note technique sur la mobilisation de fonds d'urgence et financements des EEE a été demandée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne. L'objectif est d'identifier les problèmes actuels rencontrés par les gestionnaires pour le financement de la gestion des EEE et de proposer des mécaniques financières adaptées aux financeurs en question.

Une version de travail a été rédigée et partagée aux membres du groupe de travail quelques semaines en amont de la réunion pour faire des propositions et des suggestions de rédaction. Le résultat de cette phase collaborative est présenté aujourd'hui aux participants pour échanger et faire la synthèse des propositions. Voici la synthèse des remarques :

- La partie « définition » de la note doit être amendée pour préciser les notions de fonds d'urgence, de veille, de risque et de stratégie de gestion, et d'espèces en situation d'émergence et éviter les confusions.
- La note doit se situer sur une vision globale des écosystèmes et une approche scientifique de la compréhension des invasions.
- L'intervention rapide de gestion des EEE nécessite une surveillance efficace, qui n'est pas évoquée à ce stade dans la note. Cette veille nécessite une présence sur le terrain.
- Quelle sera la complémentarité de ces financements d'urgence avec les actions du GT EEE Loire-Bretagne ? *Via* ses différentes missions, le GT peut fournir un accompagnement aux gestionnaires en lien avec l'intervention rapide.
- La note doit s'articuler avec les objectifs du SDAGE. A l'échelle de bassin c'est le document de cohérence des politiques publiques sur une gestion globale des milieux.

- Il faut insister sur l'importance de l'intégration des mesures d'interventions rapides à des stratégies territoriales de gestion des EEE. Celles-ci doivent être réfléchies, encadrées, s'articuler avec les autres actions et les mesures plus globales de restauration des milieux pour augmenter la résistance et la résilience des milieux aux invasions et limiter sur le long terme les impacts des EEE.
- Les SAGE et Contrat territoriaux Eau (CT'Eau), sont des outils dans lesquels ces enjeux EEE doivent être intégrés pour être articulés avec les autres enjeux locaux.
- Les outils financiers doivent permettre à tous les types d'acteurs de mettre en place des actions. Les propriétaires privés, par exemple doivent pouvoir bénéficier d'une solution pour agir sur les EEE, au risque que leur inaction soit préjudiciable à l'efficacité des mesures mises en place ailleurs.
- Il faut intégrer que la gestion et l'entretien relèvent dorénavant de la compétence Gemapi : c'est un vrai problème juridique, car ce n'est pas explicite dans les textes réglementaires. Aujourd'hui la gestion EEE ne peut être mise en avant que s'il y a des risques d'inondations ou d'atteinte aux écosystèmes. Le problème a été remonté à la Commission parlementaire. Il convient donc de donner les moyens aux EPCI de le faire, avec des fonds complémentaires à ceux de la taxe GEMAPI, et sur des actions différentes.
- Le fonctionnement par appel à projet n'est pas envisageable pour l'intervention rapide à cause du formalisme administratif lourd et long. Ce mécanisme pourrait cependant être transposé à des projets de restaurations des écosystèmes envahis.
- L'action nécessite parfois l'expérimentation de techniques innovantes pour faire face à des problèmes nouveaux, notamment dans le cas d'espèces émergentes. Cette expérimentation doit pouvoir être financée au risque de ne pas mettre en place des actions efficaces.

Infographie sur le protocole d'alerte de bassin

Une première version d'une infographie représentant le protocole d'alerte sur le bassin a été présentée aux participants. L'objectif de cette infographie est de fournir à tous les membres du GT bassin un outil pour permettre de transmettre rapidement une alerte et aux bons interlocuteurs, pour faciliter la circulation de l'information entre les coordinations et les partenaires. Cette démarche n'a pas vocation à se substituer aux protocoles régionaux et nationaux, mais de s'y intégrer. Voici la synthèse des remarques :

- Ajouter des définitions pour les termes d'espèces émergentes.
- Il faudrait inverser le sens de la lecture des schémas.
- Il faut intégrer ou renforcer visuellement les rôles de l'animation et de la validation scientifique de la donnée.
- Pour être en cohérence avec le vocabulaire du SINP, il ne faut pas utiliser le terme « possesseur », mais « producteur » de données.
- Préciser les échelles sur le schéma : échelle locale, régionale, bassin et nationale.
- Préciser les vecteurs de l'information, lettres d'information, mailing, etc.

PROJET GT FAUNE AQUATIQUE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Présentation du Résultat du travail de présentation de la donnée

Fin 2019, l'animation de bassin a débuté un travail visant à améliorer les données de répartition des poissons EEE de l'atlas des espèces exotiques envahissantes du bassin : le poisson-chat *Ameiurus melas*, la perche-soleil *Lepomis gibbosus* et le Pseudorasbora *Pseudorasbora parva*.

58 personnes ou structures ont été sollicitées, dont 37 producteurs, principalement des Fédérations départementales de la pêche et des institutions. Après relance, la FCEN a obtenu 20 réponses avec envoi de données, dont 15 exploitables. Ces réponses ont été complétées par les données en libre accès de la BD Naïades et OpenObs.

Ce travail de collecte a permis d'obtenir 28 052 données validées sur la période concernée (2002 à 2014) sur le bassin de la Loire. Ànoter que des redondances sont possibles, mais elles ne sont pas problématiques puisque l'objectif est de visualiser graphiquement ces données à l'échelle de la commune. Les nouvelles cartes de répartition ont été présentées et sont disponibles en annexe.

Remarques des participants :

- Ce travail de recueil a été salué mais certaines données doivent être manquantes, car il s'agit d'espèces banales qui font qu'elles ne sont pas forcément inventoriées, et toutes les personnes contactées n'ont pas répondu.
- Plusieurs pistes ont été évoquées pour compléter ces données : l'Atlas des poissons du Limousin (2017), et les données en eaux closes du PNR de la Brenne.

Remobilisation d'un nouveau GT Faune aquatique

Le contexte a évolué depuis 2017 et la dernière réunion du GT « poisson » du réseau d'acteur Loire-Bretagne. De nouvelles stratégies régionales ont émergé et de nouveaux acteurs sur les milieux aquatiques sont impliqués. Ces derniers sont cependant sous-représentés dans les membres du GT et les échanges au sein du réseau, malgré la prédominance des problématiques particulièrement en lien avec leurs milieux, sur lesquels se recentrera vraisemblablement l'attention du GT dans les prochaines années.

L'animation de bassin souhaite donc relancer ce groupe de travail en l'élargissant aux autres groupes de la faune aquatique exotique envahissante, pour l'intégrer à terme au GT principal. La FCEN propose d'organiser une réunion en fin d'année qui sera l'occasion de présenter rapidement les enjeux identifiés sur le bassin et surtout de faire le point sur les problématiques et les pistes d'actions, avec à l'horizon la préparation du prochain programme d'actions.

Remerciements

La FCEN a remercié les participants pour les échanges riches de cette réunion, qui serviront de base pour la suite du travail. Dans les prochaines semaines, l'animation enverra aux membres une première version de la note sur les fonds d'urgence ainsi qu'une nouvelle proposition pour l'infographie d'alerte de bassin.

Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 400 sites naturels couvrant 178 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 23 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières et le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône.

A l'échelle du bassin de la Loire

Les 9 CEN concernés gèrent plus de 14 300 hectares de zones humides répartis sur 668 sites. Près de la moitié de ces sites sont situés en zone alluviale.

Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des journées précédentes et être informés des évènements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur centrederessources-loirenature.com.

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
199 rue de la Juine – 45160 Olivet
www.reseau-cen.org

Alan Méheust
Chargé de mission Loire
Tél : 06 21 88 81 91
alan.meheust@reseau-cen.org

Agnès Raysséguier
Documentaliste
Tél : 06 29 92 44 17
agnes.raysseguier@reseau-cen.org

Conservatoires d'espaces naturels

Réunion du groupe de travail
Espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

01 Juin 2021

Dans le cadre du :

Avec le soutien de :

Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional

Ordre du jour

- **14h - 16h** Discussions autour des différents sujets techniques
- **15 h** Pause
- **16h – Fin** Actualités de bassin, présentation de la prochaine réunion et des documents.

Conservatoires d'espaces naturels

Questions techniques

- **L'utilisation du sel pour éliminer les PEE en bords de route -** Mireille Boyer
- **L'impact paysager des EEE –** Olivier Audras
- Autres sujets ?

L'impact paysager des EEE

Connaissance des impacts environnementaux, sanitaires et économiques

↳ Méconnaissance de l'impact sur nos paysages remarquables, qui modifie également notre perception.

Exemples : ragondins vs roselières, bernaches vs bords d'étangs, Baccharis vs côte, herbe de la Pampa vs Finistère, Laurier-cerise vs forêts

Quelles perspectives d'actions ?

Conservatoires d'espaces naturels

Pause !

Conservatoires d'espaces naturels

Points divers et préparation de la prochaine réunion

La plaquette est arrivée ! lien ici

Et la nouvelle lettre d'info EEE arrive.

Des actualités de dernières minutes à valoriser ?

QUESTIONNAIRE STRATÉGIE NATIONALE DE GESTION DES ÉCREVISSES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

« Dans le cadre de la stratégie nationale EEE, l'OFB a initié la rédaction d'une Stratégie Nationale de Gestion relatives aux écrevisses exotiques envahissantes (plus d'information sur les SNG ici). Afin de cerner au mieux le contexte, les enjeux et la gestion au niveau local, les services et les gestionnaires concernés sont invités à remplir ce questionnaire d'ici le 11 juin. »

Prochaine réunion

Google Docs

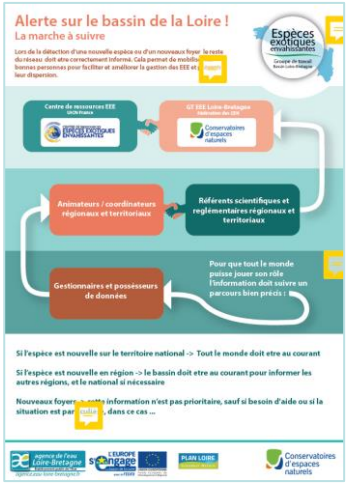

- **Note sur la mobilisation de fond d'urgence et financement des EEE** pour l'AELB
  - Premier Travail entre les coordinateurs du bassin depuis 15 jours
  - Ouverture à tous les membres à partir d'aujourd'hui (Google doc)
  - Discussion autour de cette note le 10 juin puis transmission à l'agence pour nouvelles phases de concertation

- **Infographie sur le protocole d'alerte à l'échelle bassin**

→ Pense-bête pour les coordinateurs et les membres du réseau

Relance du GT Poisson → GT Faune aquatique

- Recentrage sur les milieux aquatiques nécessaire (?)
- Implication des nouveaux membres et nouveaux réseaux
- Engagement dans les dynamiques nationales

2016

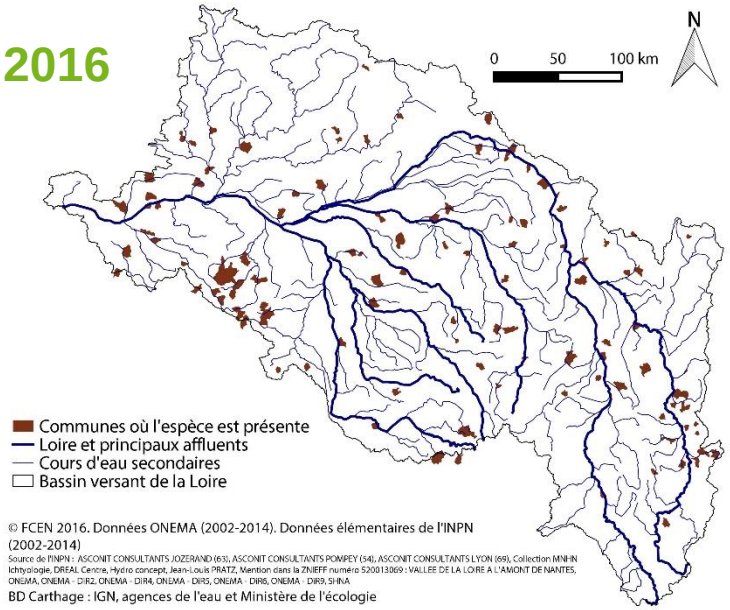

2020

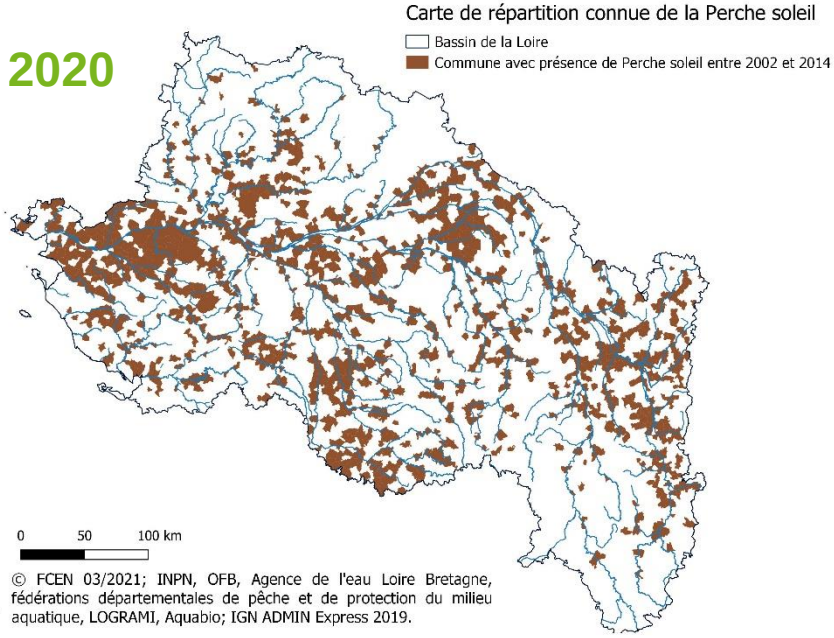

Conservatoires d'espaces naturels

Réunion du groupe de travail
Espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

10 Juin 2021

Dans le cadre du :

PLAN LOIRE Grandeur Nature

Avec le soutien de :

agence de l'eau Loire-Bretagne – Établissement public de l'État – agence.eau-loire-bretagne.fr

L'EUROPE s'engage sur le bassin de la Loire avec le FEDER – UNION EUROPÉENNE – Fonds Européen de Développement Régional

Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional

Conservatoires d'espaces naturels

Ordre du jour

- **10h - 11h** Discussions autour de la note sur les financements EEE
- **11 h** Pause
- **11h – 11h30** note sur les financements EEE - Suite
- **11h30 – 12h** Infographie alerte sur le bassin
- **12h – 12h30/Fin** Relance GT faune aquatique et résultats 2020

- **Note sur la mobilisation de fond d'urgence et financement des EEE** pour l'AELB
  - Premier Travail entre les coordinateurs du bassin depuis 15 jours
  - Ouverture à tous les membres (Google doc)
  - Discussion autour de cette note puis transmission à l'agence pour nouvelles phases de concertation

Google Docs

https://docs.google.com/document/d/13YqEFJsG38FFcsDv15fhyswfEX1L-UL-pDrMvMwyv1A/edit?usp=sharing

- **Contexte :**
  - Pas de solutions de financement des EEE AELB dans le 11éme
  - AELB et FEDER réfléchissent à nouvelles prise en compte de la biodiversité et souhaitent travailler sur la question EEE
  - Recentrage probable sur les milieux humides et aquatiques
- **Besoins :**
  - Présenter les problèmes actuellement rencontrés dans les territoires pour la gestion des EEE et son financement.
  - Proposer des mécaniques financières adaptées à l'AELB et qui s'intègrent dans un plan général de gestion des EEE, pour répondre aux besoins des gestionnaires.
  - Objectif GT : Montrer notre capacité à être force de proposition préparer le prochain PA

Conservatoires d'espaces naturels

Pause !

Infographie : Alerte de bassin

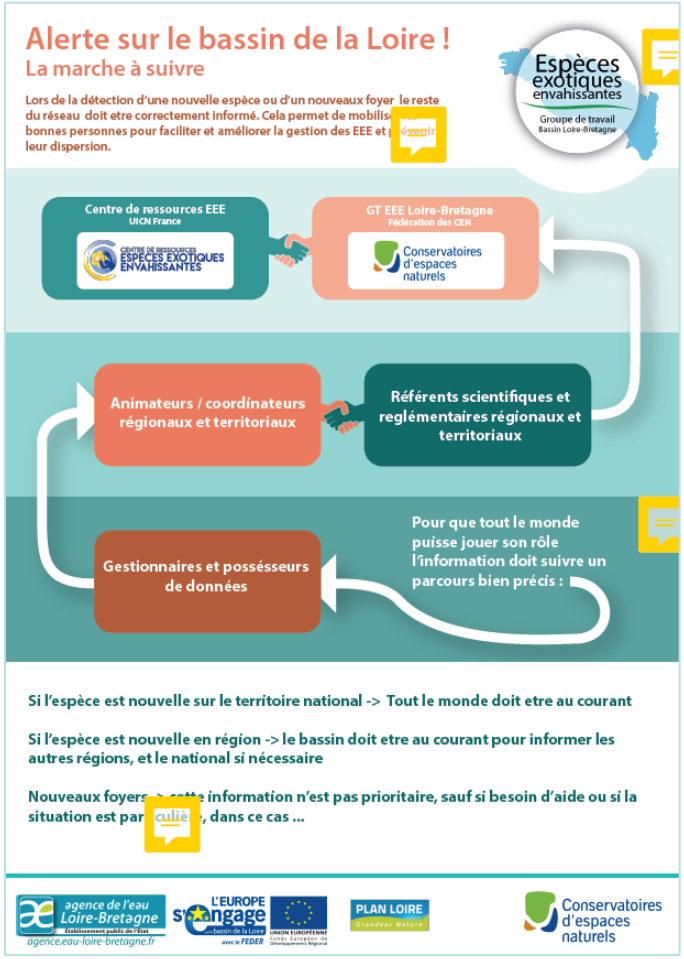

- **Infographie sur le protocole d'alerte à l'échelle bassin**
  - Redéfinir la circulation de l'information sur les nouvelles espèces/foyers
  - Définir les priorités et parcours en fonction des situations
  - Présenter les groupes impliqués

→ Pense-bête pour les coordinateurs et les membres du réseau Loire-Bretagne

- **Objectif** : Améliorer les données de répartition des Poissons EEE de l'atlas
- Fin 2019 à mi 2020 consultation des acteurs du bassin
  - 58 contacts, dont 37 processeurs de données → 20 réponses avec données, 15 exploitables
  - Ajout des BD libre accès de Naïades et Open Obs

➢ Données pour le poisson-chat *Ameiurus melas*, la Perche-soleil *Lepomis gibbosus* et le Pseudorasbora *Pseudorasbora parva - de 2002 à 2014 – données validées*

  ➢ 52 201 observation pour toute la France

  ➢ 28 052 sur le bassin Loire

  ➢ attention redondances possibles, non corrigées, car intéressé uniquement par la carte avec une présence/absence à l'échelle commune

Perche soleil – 15 959 données bassin vs 1988

2016

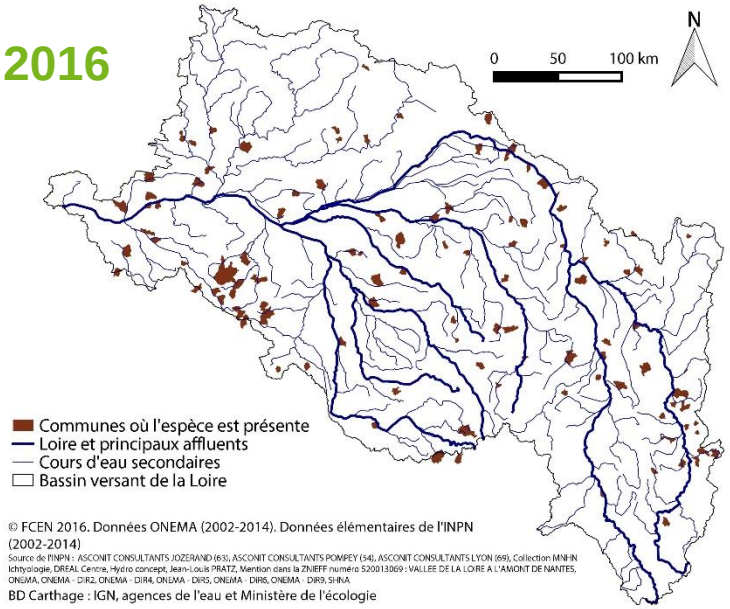

2020

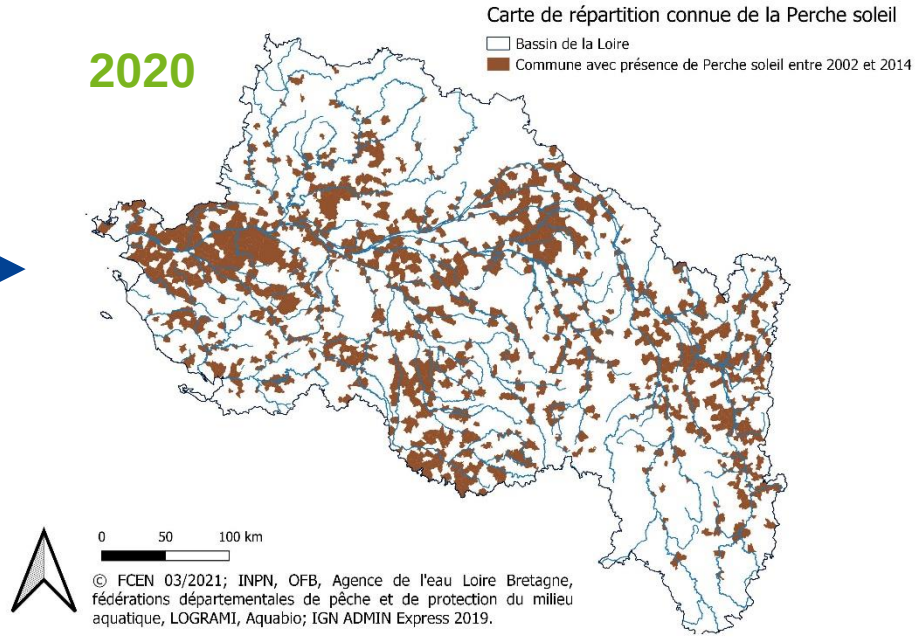

Pseudorasbora – 4 920 données bassin vs 888

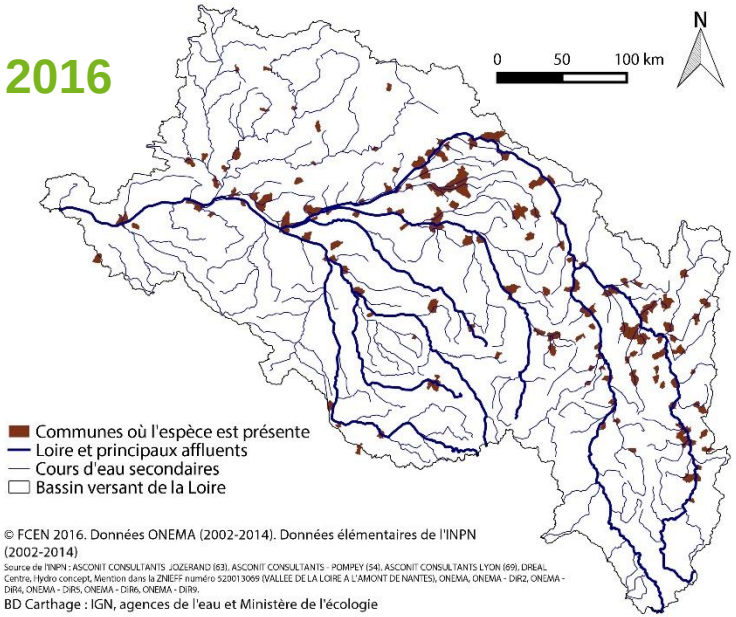

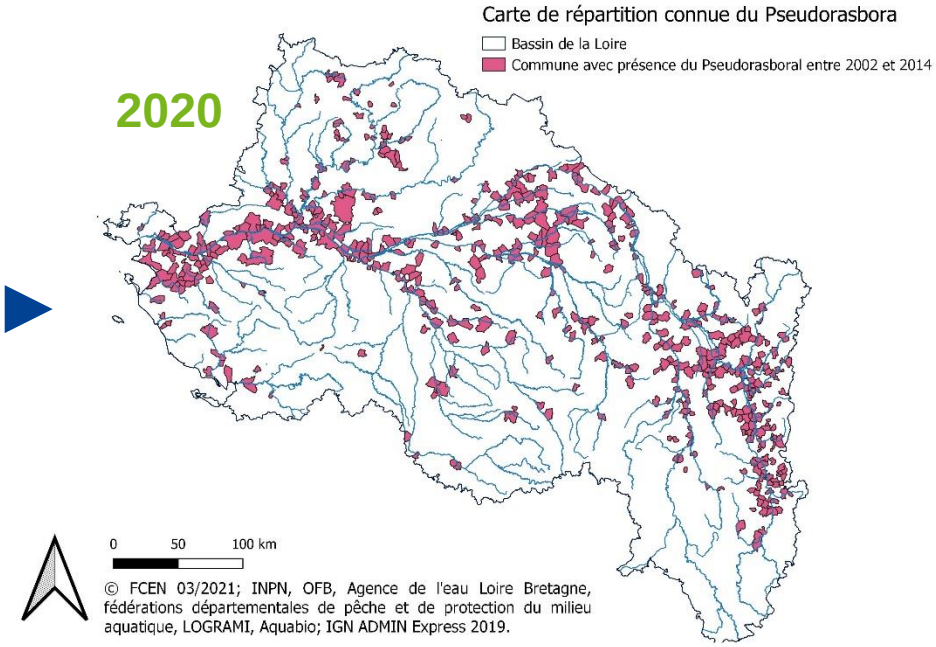

Poisson chat – 7 173 données bassin vs 894

2016

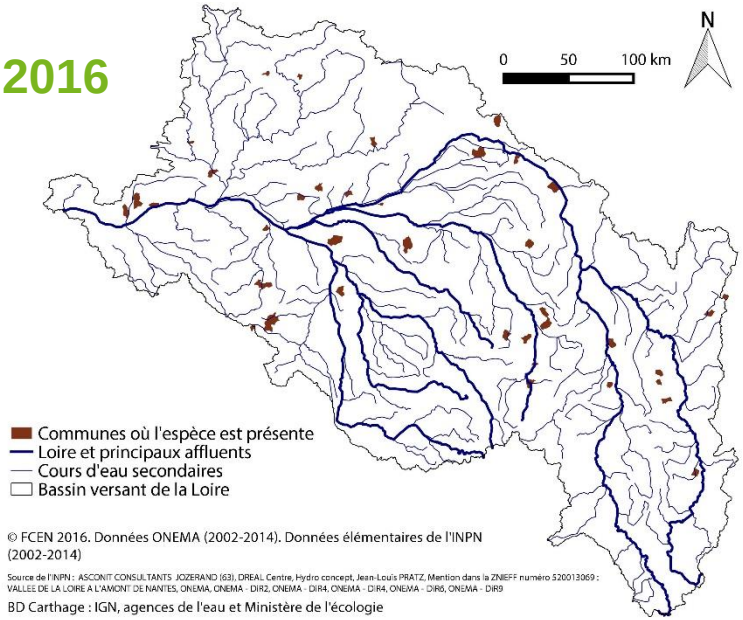

2020

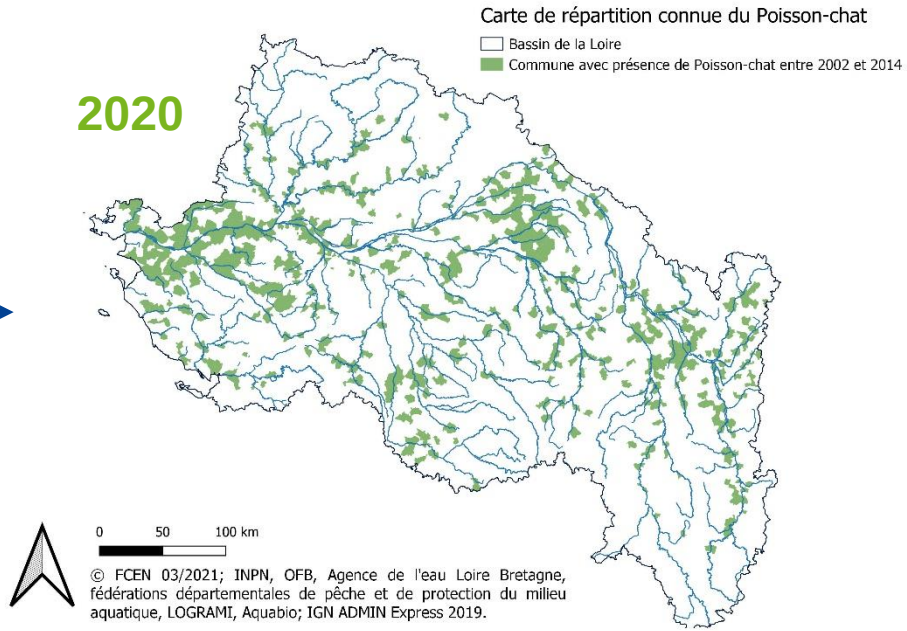

Relance du GT Poisson → GT Faune aquatique

- Recentrage sur les milieux aquatiques nécessaire (AELB?)
- Implication des nouveaux membres et nouveaux réseaux
- Engagement dans les dynamiques nationales

Réunion en fin d'année ?

- A vous aussi de mobiliser vos réseau concernés
- Complémentaire dans un premier du GT classique

Enjeux de la thématique faune aquatique : issus d'un point avec Nicolas Poulet, OFB

- Nouvelles espèces problématiques : Crapet de roche, Aspe, Silure, Gobie à tache noir, Carrassin, Goujon de l'amour
- Suivre l'évolution de ces espèces et anticiper les situations d'émergence sur le bassin
- Enjeux écrevisses, connaissance et gestion
- Bivalves
- Enjeux sanitaires
- Participer à la remonté des données

A vous !